



TRADUCTION DU

MODE D'EMPLOI

ORIGINAL

SOLO



SOLO+

BLACK EDITION



CE

2024-01 (7.1)

FR

Concept de service AAT

Le plus grand soin est apporté à
l'accompagnement de la clientèle



Avec son concept de service professionnel, AAT remplit une fois de plus ses promesses de qualité et offre ainsi à sa clientèle un package sans souci.

Nous sommes là pour vous !

- Pièces de rechange
- Gestion des réparations
- Renseignements techniques
- Formations de revendeurs spécialisés
- Appareils d'exposition et de mesure
- Réutilisations
- Réclamations
- Location

Bureau national

Téléphone +49 7431 1295-0
Fax +49 7431 1295-35
E-mail vertrieb@aat-online.de

Bureau international

Téléphone +49 7431 1295-133
Fax +49 7431 1295-35
E-mail export@aat-online.de

Service et réparations

Téléphone +49 7431 1295-550
Fax +49 7431 1295-540
E-mail service@aat-online.de

Hotline technique

Téléphone +49 7431 1295-9595
Fax +49 7431 1295-540
E-mail support@aat-online.de



AAT Alber Antriebstechnik GmbH
Ehestetter Weg 11 · 72458 Albstadt · Allemagne
Tél. : +49.(0) 74 31.12 95-0
Fax : +49.(0) 74 31.12 95-35
info@aat-online.de · www.aat-online.de

Informations sur les types d'appareil :

Le présent mode d'emploi est conçu universellement pour les types d'appareil SOLO et SOLO+. Ces deux mécanismes de propulsion se différencient au niveau de leurs données techniques et de leur coloris. Le numéro de série de votre appareil vous permet de déterminer le type d'appareil dont vous disposez (chapitre « Plaque signalétique avec numéro de série »). Tous les chapitres sont valables pour les deux types d'appareil. Veuillez vérifier si l'appareil possède un pack batteries au lithium-ion (ALPHA BOX / indicateur de batterie intégré) ou un pack batteries au plomb-gel (BETA BOX / sans indicateur de batterie).

Le SOLO a passé avec succès le contrôle de l'organisme de certification TÜV Süd Product Service GmbH à Hanovre, conformément aux normes DIN EN 12 182, DIN EN 12 184 et en conformité avec les parties applicables de la norme ISO 7176-14.

Les personnes souffrant d'un handicap visuel, de difficultés de lecture ou d'un handicap mental doivent imprimer en grands caractères le présent mode d'emploi disponible sur le site Internet ou demander à quelqu'un de leur lire. Vous trouverez également sur notre site Internet toutes les modifications ayant été insérées dans le mode d'emploi en matière de sécurité. Toutes les versions avec mention de la période de production sont disponibles sur : **www.aat-online.de/en > Service > Download area > Rehabilitation and ambulance transport > User manuals**

Tous les événements graves qui ont eu lieu en relation avec le produit doivent être signalés au fabricant et aux autorités concernées de l'état membre dans lequel l'utilisateur et/ou le passager est installé.



AVERTISSEMENT

Le non-respect du présent mode d'emploi, notamment des consignes de sécurité, peut entraîner des pannes du SOLO, mettre en danger l'utilisateur et les personnes se trouvant à proximité immédiate et nuire au bon fonctionnement de l'appareil. Il existe un danger élevé. En cas de violation, toute réclamation sous garantie et toute responsabilité du fabricant sont exclues.

Le produit répond à l'état de la technique et aux exigences qui y sont liées en matière de sécurité. On ne peut néanmoins pas exclure un moindre degré de risques résiduels. À cet égard, veuillez respecter les consignes de sécurité.



Table des matières

1	Consignes de sécurité et symboles d'avertissement	5
2	Explication des symboles sur l'emballage	6
3	Explication des symboles sur l'appareil et la plaque signalétique	7
4	Description du produit	8
4.1	Vue d'ensemble de l'appareil SOLO/SOLO+	8
4.2	Aperçu de la plaque signalétique avec numéro de série	10
4.3	Destination	11
4.4	Population de patients prévue	11
4.5	Conditions et indication médicales	12
4.6	Contre-indications et restrictions	12
4.7	Groupe d'utilisateurs	12
4.8	Données techniques SOLO	13
4.9	Données techniques SOLO+	14
4.10	Schéma coté SOLO/SOLO+	15
4.11	Étendue de la livraison	15
4.12	Accessoires	16
5	Montage	17
5.1	Roues motrices	17
5.2	Pack batteries	18
5.3	Boîtier de commande	19
5.4	Roulettes anti-bascule	19
6	Mise en service	20
6.1	Embrayage des roues motrices	21
6.2	Mise en marche	21
6.3	Écran d'affichage	21
6.4	Conduire avec le SOLO	24
6.5	Franchir des obstacles	25
6.6	Conduite manuelle avec les roues motrices	25
6.7	Conduite manuelle avec roues à blocage rapide	26
6.8	Désactiver l'entraînement	26
7	Démontage	27
8	Transport	28
9	Entretien et maintenance	28
9.1	Pack batteries et chargeur	29
9.2	Nettoyage et désinfection	34
9.3	Élimination	35
9.4	Stockage de longue durée	36
9.5	Contrôle technique	36
9.6	Réutilisation (changement d'utilisateur)	37
9.7	Rappels et mesures correctives	37
10	Messages d'avertissement, messages d'erreur et résolution de problèmes	38
10.1	Messages d'avertissement	38
10.2	Messages d'erreur	40
10.3	Résolution des problèmes	41
11	Garantie et responsabilité	42

1 Consignes de sécurité et symboles d'avertissement



DANGER - Danger imminent

S'il n'est pas évité, il entraîne la mort et des blessures graves.



AVERTISSEMENT - Danger potentiel

S'il n'est pas évité, il est possible qu'il entraîne la mort et des blessures graves.



ATTENTION - Danger potentiel ou situation néfaste

S'il n'est pas évité, il peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.



REMARQUE - Information fabricant

Consignes générales de sécurité



REMARQUE

En cas de déficience visuelle, le présent mode d'emploi peut être téléchargé sur :
www.aat-online.de/en > Service > Download area > Rehabilitation and ambulance transport > User manuals

Avant toute mise en marche, lire le mode d'emploi et se conformer aux avertissements/ recommandations de sécurité.

En cas de difficulté de lecture, continuer d'approfondir les contenus de la formation à l'oral.

Conserver soigneusement le présent manuel d'utilisation après l'avoir lu.

Ne se compose pas uniquement de substances difficilement inflammables - Tenir le SOLO éloigné de sources d'inflammation.

Le SOLO peut perturber le bon fonctionnement d'autres appareils hautement sensibles aux ondes électromagnétiques (par exemple les dispositifs anti-cambriolages).

Des tests de stabilité ont été exécutés dans des conditions de laboratoire. Dans des conditions d'utilisation réelles, le SOLO peut présenter un comportement différent de celui constaté pendant les essais en laboratoire.

Les formations peuvent uniquement être prodiguées par le fabricant, le service externe d'AAT ou un revendeur spécialisé qualifié.



ATTENTION

La température en surface peut augmenter à cause de sources de chaleur externes (par exemple la lumière du soleil) !
Dans ce cas, ne pas toucher les surfaces concernées afin d'éviter les brûlures.



AVERTISSEMENT

Ne jamais passer les mains entre des pièces en rotation pour éviter tout écrasement !



DANGER

Le SOLO ne doit pas être utilisé en cas de fort handicap visuel et/ou de cécité !

Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ainsi que le poids maximal autorisé de la personne, car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du SOLO !

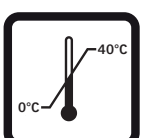
Éviter de circuler en cas de forte pluie, de verglas ou de neige et éviter les chemins sans revêtement lisse (sable, boue, gravier) afin d'éviter toute glissade.

Ne pas utiliser sur des escalators ou sur des tapis roulants afin d'éviter des dégâts matériels ainsi que des blessures dues à des chutes ou à un basculement du passager.

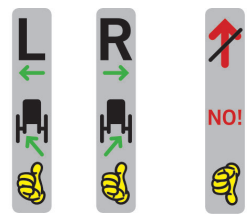
Le fonctionnement du SOLO peut être influencé par des champs électromagnétiques (p. ex. par des téléphones portables, des générateurs électriques ou des sources de haute tension) !

Ne pas utiliser à proximité d'appareils de diagnostic ou d'équipements médicaux ayant par exemple des fonctions de survie car ceux-ci peuvent s'en voir perturbés.

2 Explication des symboles sur l'emballage

Symbole	Explication
	Traiter avec précaution L'emballage et le produit doivent être manipulés avec la plus grande précaution.
	Protéger de l'humidité Protéger l'emballage et le produit contre une trop forte humidité de l'air. Couvrir avant de stocker. Si nécessaire, bâcher soigneusement.
	Attention fragile Manipuler l'emballage et le produit avec précaution et ne les renverser sous aucun prétexte.
	Ce côté vers le haut L'emballage doit être entreposé et transporté de telle manière que la flèche soit à tout moment tournée vers le haut. Aucune infraction à cette règle ne doit être commise, en faisant rouler ou brusquement basculer l'emballage par exemple.
	Limitation de la température de 0 à 40 °C Ne pas stocker le produit, son emballage et le pack batteries à une température inférieure/supérieure à celles indiquées.

3 Explication des symboles sur l'appareil et la plaque signalétique

Symbole	Explication
	Marquage CE Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Le produit répond aux dispositions applicables contenues dans les directives communautaires EU 2017/745 (MDR)
	Date de fabrication Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Indique l'année de fabrication du produit médical.
	Fabricant Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Indique le fabricant du produit médical (AAT Alber Antriebstechnik GmbH)
	SN Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Numéro de série du SOLO par exemple : T1601XXXXXX/SOLO* T2001XXXXXX
	Produit médical/Medical Device Lieu d'emplacement : Plaque signalétique
	Respecter les consignes du manuel d'utilisation ! Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Le mode d'emploi doit être respecté ! (www.aat-online.de/en)
	Attention ! Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Souligne la nécessité pour l'utilisateur de lire le mode d'emploi et les informations importantes relatives à la sécurité.
	Code à barres Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Comprend le numéro de série AAT
	Plaquette de contrôle relative à la sécurité Lieu d'emplacement : Moteur de moyeu de roue intérieur (voir chapitre « Contrôle technique ») Informe sur l'échéance du prochain contrôle technique de sécurité
	Plaquette de contrôle TÜV Süd Lieu d'emplacement : Moteur de moyeu de roue intérieur Signale que le produit a passé un contrôle positif de la TÜV Süd Product Service GmbH selon les normes DIN EN 12 182, DIN EN 12 184 et les parties applicables de la norme ISO 7176.
	Serrure ouverte et fermée Lieu d'emplacement : Disque d'embrayage (voir chapitre : Embrayage des roues motrices) Informe de l'état de la roue motrice concernée.  + ● = embrayé  + ● = débrayé.
	Flèche d'information boulons de réception sur la roue Lieu d'emplacement : Sous les boulons de réception sur les roues (voir chapitre « Montage - Roues motrices ») Informe sur l'accrochage correct des roues.
	Indication de l'emplacement des roulettes anti-bascule (voir chapitre 5.4) Lieu d'emplacement : Roulettes anti-bascule Informe sur la bonne mise en place des roulettes anti-bascule. Tenir compte du marquage « R » (droite) + « L » (gauche) ! Les roulettes anti-bascule mal mises en place sont reconnaissables au « symbole du pouce vers le bas » et au « No » en rouge.

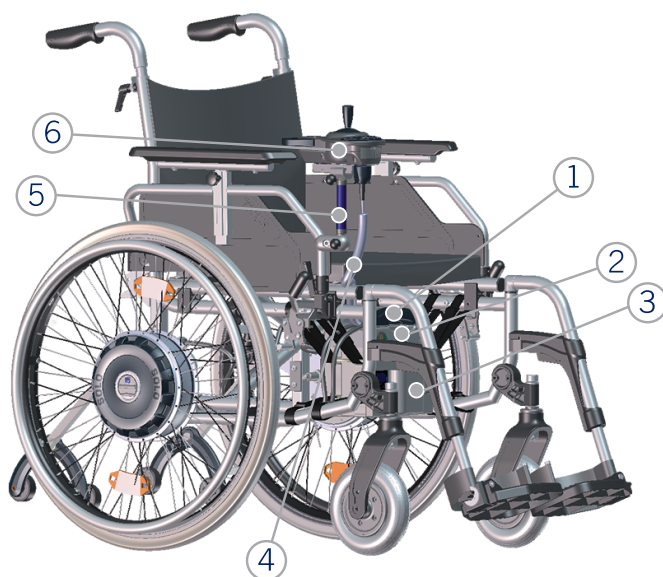
4 Description du produit

4.1 Vue d'ensemble de l'appareil SOLO/SOLO⁺

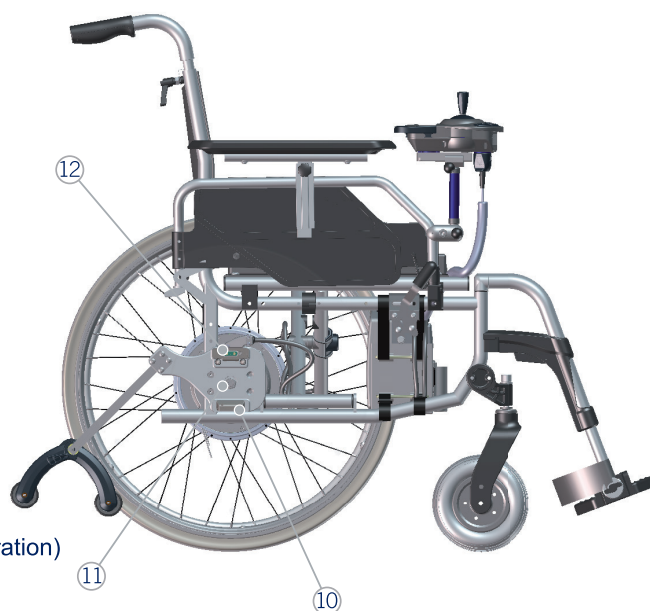


Information fabricant :

Afin d'identifier plus facilement les différentes pièces, leurs numéros indiqués ici sont également donnés la première fois qu'elles sont citées dans les chapitres suivants.



- ① Interface
- ② Pack batteries (lithium-ion ou plomb-gel)
- ③ Housse de batteries
- ④ Câble spiralé
- ⑤ Support du boîtier de commande
- ⑥ Boîtier de commande
- ⑦ Roues motrices
- ⑧ Roulettes anti-bascules
- ⑨ Fixations
- ⑩ Logement
- ⑪ Adaptateur pour roues à blocage rapide
- ⑫ Fiche de prise



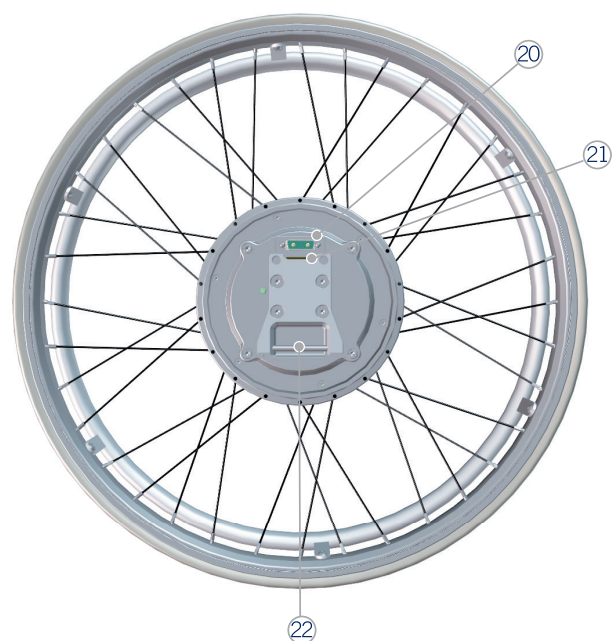
Plaque signalétique avec numéro de série (sans illustration)
au dos de l'interface

Unité de commande



- ⑬ Klaxon
- ⑭ Présélection vitesse rapide
- ⑮ Joystick
- ⑯ Affichage
- ⑰ Repose-mains
- ⑱ Présélection vitesse lente
- ⑲ MARCHE/ARRÊT

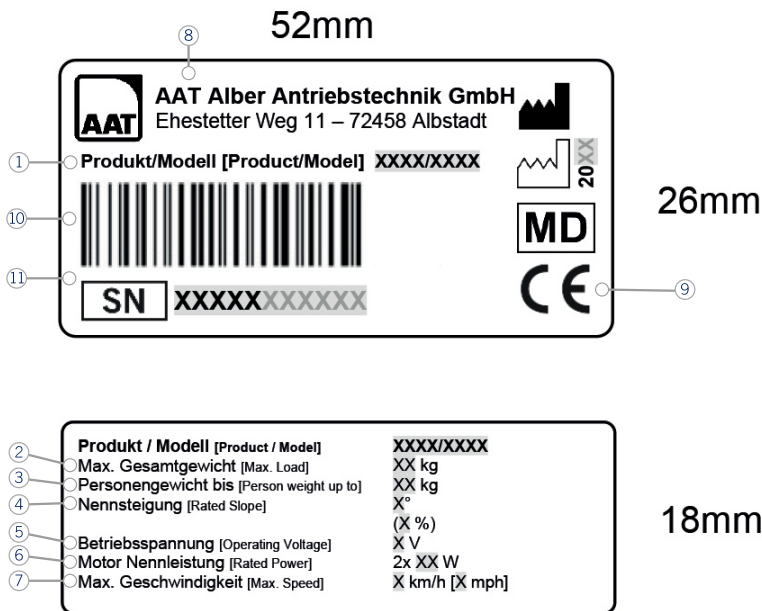
Roues motrices



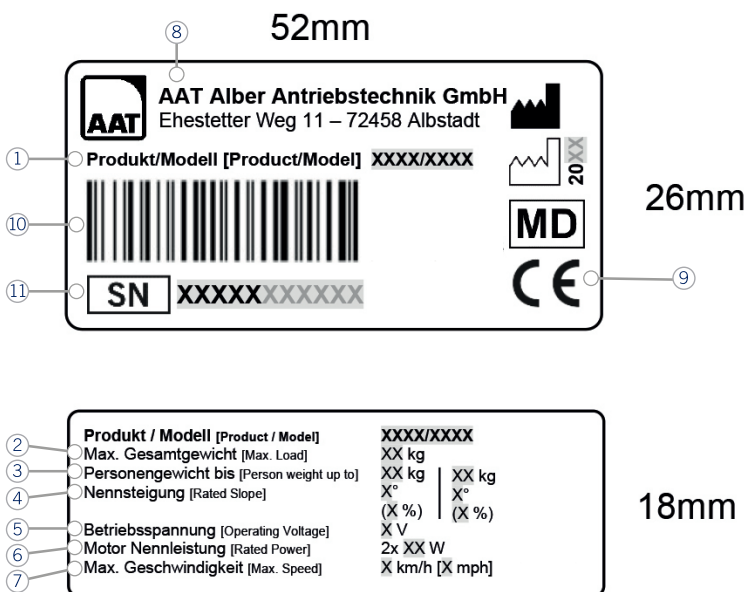
- ⑳ Fiche de prise
- ㉑ Verrou
- ㉒ Boulons de réception
- ㉓ Disque d'embrayage
- ㉔ Déverrouillage

4.2 Aperçu de la plaque signalétique avec numéro de série

Plaque signalétique SOLO



Plaque signalétique SOLO⁺



- | | | | |
|---|------------------------------|---|-----------------------------------|
| ① | Produit / modèle | ⑦ | Vitesse max. |
| ② | Poids total max. | ⑧ | Adresse du fabricant |
| ③ | Poids de la personne jusqu'à | ⑨ | Symboles (voir chapitre 3) |
| ④ | Pente nominale | ⑩ | Code à barres (voir chapitre 3) |
| ⑤ | Tension de service | ⑪ | Numéro de série (voir chapitre 3) |
| ⑥ | Puissance nominale du moteur | | |

4.3 Destination

Un mécanisme de propulsion est un entraînement supplémentaire électrique monté sur un fauteuil roulant manuel. L'entraînement supplémentaire électrique a pour but de faciliter le déplacement à une personne conduisant elle-même et d'amplifier ou d'utiliser à plein la génération d'énergie pour déplacer son fauteuil roulant manuel. Le déplacement autonome est ainsi conservé et la mobilité ainsi que la flexibilité du patient sont accrues.

Les mécanismes de propulsion peuvent être utilisés en extérieur comme sur les surfaces planes ou les pentes raides. Ou bien le patient ou bien un utilisateur commande d'appareil.

4.4 Population de patients prévue

La population de patients prévue comprend toutes les personnes capable de se tenir assises sans aide.

Les utilisateurs du SOLO disposent d'un poids maximum de 165 kg (batterie au lithium-ion) ou 160 kg (batterie au plomb-gel). Les utilisateurs du SOLO+ disposent d'un poids maximum de 205 kg.

4.5 Conditions et indication médicales

L'utilisateur doit être physiquement et intellectuellement en mesure de se servir de ce produit.

L'entraînement supplémentaire SOLO/SOLO+ remplace la génération d'énergie physique du patient sur un fauteuil roulant manuel. L'utilisation de l'entraînement supplémentaire est prévue quand le patient possède un fauteuil roulant manuel mais pas une endurance physique et une force suffisantes pour se déplacer sans aide.

L'unité de commande optionnelle a son utilité quand l'utilisateur du fauteuil roulant ne possède plus les capacités motrices de se déplacer de manière autonome en se servant du joystick et que la force de la personne accompagnante est trop faible pour diriger, pousser et freiner dans un fauteuil roulant dans lequel est assise une personne.

4.6 Contre-indications et restrictions

Les mécanismes de propulsion ne doivent pas être utilisés quand :

- l'utilisateur ne possède ni formation ni initiation au produit !
- l'utilisateur du mécanisme de propulsion n'est ni physiquement ni intellectuellement en mesure de s'en servir en toute sécurité !
- plusieurs personnes doivent être transportées à la fois !
- l'utilisateur ne possède pas une vue suffisante !
- l'effet de freinage disparaît en raison de pluie, d'humidité, de neige ou de verglas !
- l'effet de freinage du mécanisme de propulsion est inexistant !
- en présence d'escaliers mécaniques ou de tapis roulants !
- à proximité d'appareils médicaux servant par exemple à maintenir une fonction vitale et d'appareils de diagnostic !
- l'utilisation n'est pas conforme à l'usage prévu !
- des objets doivent être transportés !

4.7 Groupe d'utilisateurs

Les mécanismes de propulsion sont conçus pour être employés par des patients et des utilisateurs sans expérience.

Les utilisateurs reçoivent une initiation à l'emploi de l'appareil.

4.8 Données techniques SOLO



AVERTISSEMENT - Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ainsi que le poids maximal autorisé de la personne, car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du SOLO !



REMARQUE - Respecter les données techniques.

Technique	SOLO	
	Lithium-ion (ALPHA-Box)	Plomb-gel (BETA-Box)
Dimensions du pack batteries	Voir chapitre « Schéma coté »	
Poids propre	Deux roues motrices = 18,6 kg ; housse de batterie = 0,2 kg ; unité de commande = 0,5 kg ; interface avec câble = 0,7 kg	
	Pack batteries = 4,2 kg	Pack batteries = 9,4 kg
	Poids total (sans fauteuil roulant) = 24,2 kg	Poids total (sans fauteuil roulant) = 29,4 kg
Poids total autorisé	210 kg (personne, fauteuil roulant, SOLO) ^{(1), (4)}	
Poids maximal de la personne	165 kg ⁽⁴⁾	160 kg ⁽⁴⁾
Élargissement du fauteuil roulant par ajout	Env. 60 mm ⁽⁶⁾	
Tailles de roue possibles	24"	
Vitesse en marche avant / arrière	6 km/h / 3 km/h	
Autonomie avec une charge de batterie	35 km ⁽²⁾	25 km ⁽²⁾
Pente de freinage/nominale pour une personne pesant jusqu'à 160 kg / 165 kg	Jusqu'à 20 % (11,3°) ^{(3), (4)}	Jusqu'à 20 % (11,3°) ^{(3), (4)}
Batteries	28,8 V / 16 Ah	24 V / 16 Ah
Moteur à courant continu	2 x 28,8 V / 150 W	
Données acoustiques	Le niveau de bruit exprimé en décibels A est typiquement inférieur à 62 dB(A)	
Forces de commutation / d'actionnement	Joystick : 3,5 N ; touches (MARCHE/ARRÊT, klaxon, réglage de vitesse) : 0,74 N	
Stabilité statique en descente / latérale	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant	
Hauteur maximale de franchissement d'obstacle	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant et au chapitre « Franchir des obstacles »	
Diamètre de braquage	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant	
Diamètre extérieur de l'anneau de préhension	540 mm	
Diamètre du tube de l'anneau de préhension	19 mm	
Pression des pneus	7 Bar	
Température de stockage / de fonctionnement : Appareil	-40 °C à +65 °C / -25 °C à +50 °C	
Température de stockage / de fonctionnement : Pack batteries	-20 °C à +65 °C ⁽⁵⁾ / -25 °C à +50 °C ⁽⁵⁾	
Température de charge : Pack batteries	0 °C à +40 °C	
Données de vibration	La valeur effective pondérée de l'accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs du corps est typiquement inférieure à 2,5 m/s ² .	
Degrés de protection classe IP	IPX4	
Autocollant numéro de série	Interface	

(1) Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant relatives à la charge maximale.

(2) Conformément à la norme ISO 7176-4, l'autonomie dépend, entre autres, du poids de la personne transportée, du sol, des dénivellations, de la température ambiante etc.

(3) Par ailleurs, la capacité de freinage et de circulation en pente dépend, entre autres, du sol, des dénivellations, de la température ambiante, etc.

(4) Le poids de personne indiqué sur la plaque signalétique et dans les données techniques a été calculé en considérant que le fauteuil roulant pèse 20 kg.

(5) À des températures inférieures à 0 °C, les performances du pack batteries diminuent. Nous recommandons donc une température de stockage d'au moins 0 °C.

(6) La largeur de montage peut varier davantage en fonction du modèle de fauteuil roulant.

4.9 Données techniques SOLO⁺



AVERTISSEMENT - Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ainsi que le poids maximal autorisé de la personne, car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du SOLO⁺ !



REMARQUE - Respecter les données techniques.

Technique	SOLO ⁺ avec pack de batteries lithium-ion (ALPHA-Box)
Dimensions du pack batteries	Voir chapitre « Schéma coté »
Poids propre	Deux roues motrices = 18,6 kg ; housse de batterie = 0,2 kg ; unité de commande = 0,5 kg ; interface avec câble = 0,7 kg
	Pack batteries = 4,2 kg
	Poids total (sans fauteuil roulant) = 24,2 kg
Poids total autorisé	250 kg (personne, fauteuil roulant, SOLO ⁺) ^{(1), (4)}
Poids maximal de la personne	205 kg
Élargissement du fauteuil roulant par ajout	Env. 60 mm ⁽⁶⁾
Tailles de roue possibles	24"
Vitesse en marche avant arrière	6 km/h 3 km/h
Autonomie avec une charge de batterie	Jusqu'à 15 km ⁽²⁾
Pente maximale (poids de la personne jusqu'à 160 kg poids de la personne 161 - 205 kg)	Max. 20 % (11,3°) ^{(3), (4)} max 15 % (9°) ^{(3), (4)}
Batteries	28,8 V / 16 Ah
Moteur à courant continu	2 x 28,8 V / 150 W
Données acoustiques	Le niveau de bruit exprimé en décibels A est typiquement inférieur à 60 dB(A)
Forces de commutation / d'actionnement	Joystick : 3,5 N ; touches (MARCHE/ARRÊT, klaxon, réglage de vitesse) : 0,74 N
Stabilité statique en descente / latérale	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant
Hauteur maximale de franchissement d'obstacle	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant et au chapitre « Franchir des obstacles »
Diamètre de braquage	Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant
Diamètre extérieur de l'anneau de préhension	540 mm
Diamètre du tube de l'anneau de préhension	19 mm
Pression des pneus	7 Bar
Température de stockage / de fonctionnement : Appareil	-40 °C à +65 °C / -25 °C à +50 °C
Température de stockage / de fonctionnement : Pack batteries	-20 °C à +65 °C ⁽⁵⁾ / -25 °C à +50 °C ⁽⁵⁾
Température de charge : Pack batteries	0 °C à +40 °C
Degrés de protection classe IP	IPX4
Données de vibration	La valeur effective pondérée de l'accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs du corps est typiquement inférieure à 2,5 m/s ² .
Autocollant numéro de série	Interface

(1) Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant relatives à la charge maximale.

(2) Conformément à la norme ISO 7176-4, l'autonomie dépend, entre autres, du poids de la personne transportée, du sol, des dénivellations, de la température ambiante etc.

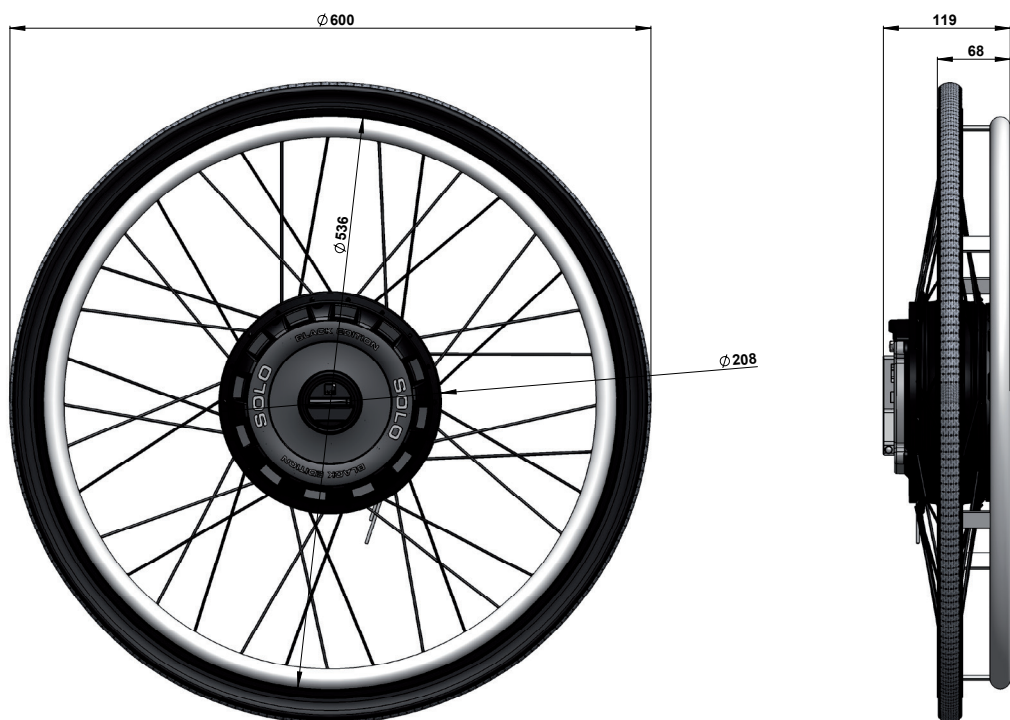
(3) Par ailleurs, la capacité de freinage et de circulation en pente dépend, entre autres, du sol, des dénivellations, de la température ambiante, etc.

(4) Le poids de personne indiqué sur la plaque signalétique et dans les données techniques a été calculé en considérant que le fauteuil roulant pèse 20 kg.

(5) À des températures inférieures à 0 °C, les performances du pack batteries diminuent. Nous recommandons donc une température de stockage d'au moins 0 °C.

(6) La largeur de montage peut varier davantage en fonction du modèle de fauteuil roulant.

4.10 Schéma coté SOLO/SOLO⁺



4.11 Étendue de la livraison



- | | |
|--|--|
| ① Roues motrices | ③ Pack batteries (au lithium-ion ou plomb-gel) |
| ② Boîtier de commande avec son support | ④ Housse de batteries avec bandes velcro |
| | ⑤ Chargeur |

4.12 Accessoires



REMARQUE - Utiliser uniquement des accessoires et composants de la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH.



- | | |
|----------------------------------|---|
| ① Fixations | ④ Roulettes anti-basculs |
| ② Protège-rayons | ⑤ Transformateur allume-cigare 12 V / 230 V |
| ③ Pack batteries (en supplément) | ⑥ Commande accompagnateur SmartControl |

Accessoires pour l'unité de commande



- | | |
|---|------------------------------|
| ① Montage sur tablette thérapeutique | ⑤ Boule souple |
| ② Fixation pour commande accompagnateur | ⑥ Fourche pour tétraplégique |
| ③ Commande à paume | ⑦ Support pivotant |
| ④ Boule de 40 ou 50 mm | |

5 Montage

5.1 Roues motrices



ATTENTION - Les fiches des prises doivent être sèches.

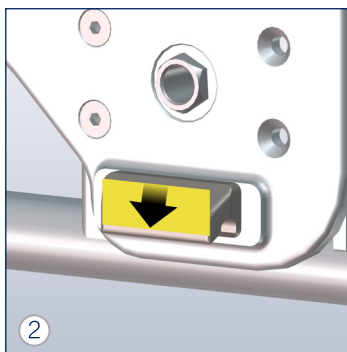


ATTENTION - Les roues motrices doivent être débrayées lors du montage !
(Voir chapitre « Conduite manuelle avec les roues motrices »)

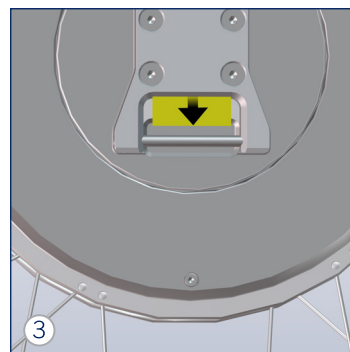
Si les roues d'origine sont toujours montées sur le fauteuil roulant, les démonter en premier.



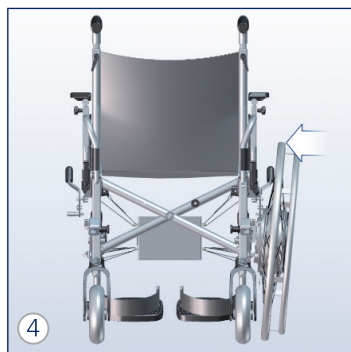
Soulever le fauteuil roulant et positionner la roue motrice ⑦.



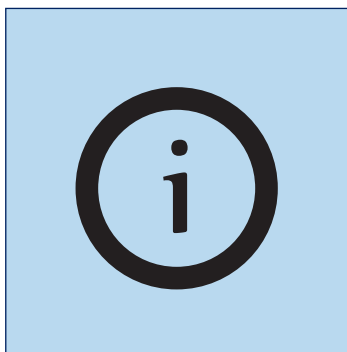
Accrocher le logement ⑩ du support dans le logement de la roue dans le sens de la flèche.



Vue détaillée : ②②
boulons de réception sur la roue.



Verrouiller la roue motrice.
» La roue doit s'enclencher !



Répéter l'action des figures 1 à 4 de l'autre côté.

5.2 Pack batteries

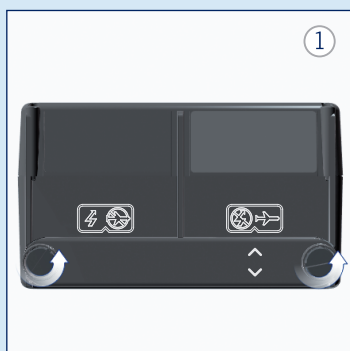


AVERTISSEMENT - Ne jamais court-circuiter ni relier les pôles + et - du pack batteries afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Les fiches des prises doivent être sèches.

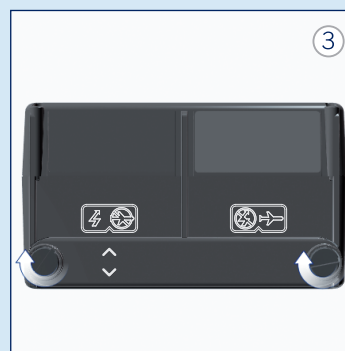
Établir le mode conduite (Figures 1 à 3, uniquement avec le pack batteries au lithium-ion)



Établir le mode conduite - pack batteries au lithium-ion
Desserrer les vis.



Tourner la barre de commutation et la mettre en place. Tenir compte des flèches - avion barré !



Serrer les vis.



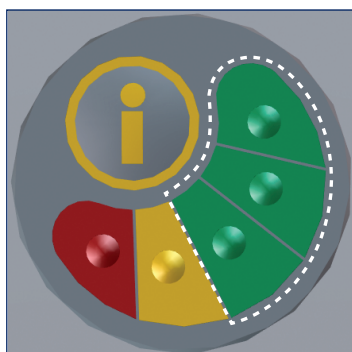
Mettre le pack batteries ② dans sa housse ③ et le fixer avec la fermeture velcro.



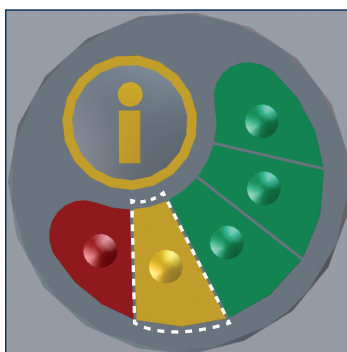
Connecter l'interface ①.



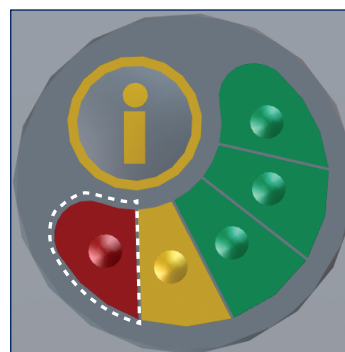
Contrôler le pack batteries.
Appuyer sur la touche Info.
(Uniquement sur batteries au lithium-ion)



Vert = chargée



Jaune = faible
» Charger si nécessaire !



Rouge = déchargée
» Le recharger !

5.3 Boîtier de commande



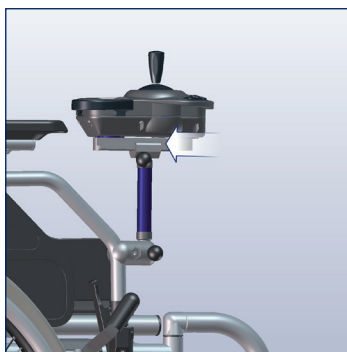
ATTENTION - Les fiches des prises doivent être sèches.



ATTENTION - Ne jamais tirer sur le câble pour éviter tout dommage, tirer directement sur la prise !



Monter le support du boîtier de commande (5).



Glisser le boîtier de commande (6) dans son support.



Sécuriser avec le bouton sphérique.



Connecter le câble spiralé (4).



Vue détaillée.

5.4 Roulettes anti-bascule

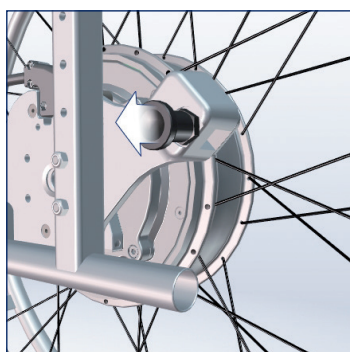


AVERTISSEMENT - Ne jamais utiliser le fauteuil roulant sans les deux paires de roulettes anti-bascule, sinon risque de basculement vers l'arrière !

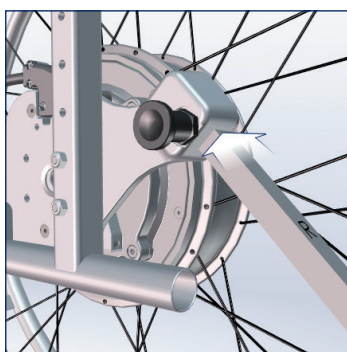


AVERTISSEMENT - Vérifier les roulettes anti-bascule avant la mise en service afin de garantir la sécurité !

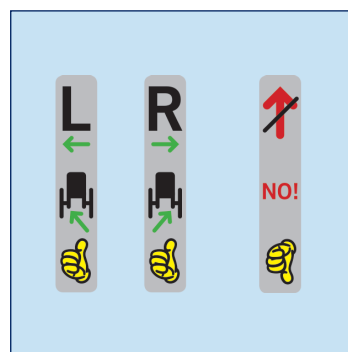
Si les roulettes anti-bascule ne font pas partie de l'équipement du fauteuil roulant, utiliser des roulettes anti-bascule AAT !



Retirer les boulons d'encliquetage de la fixation (9).



Glisser les roulettes anti-bascule (8) dans la fixation et enclencher les boulons d'encliquetage.



Tenir compte du marquage « R » + « L » ! Faire la même chose de l'autre côté.

6 Mise en service



DANGER - Le dispositif doit être utilisé par une seule personne disposant d'une formation appropriée. Cette personne doit disposer des capacités physiques et mentales pour pouvoir utiliser le SOLO en toute sécurité et ne doit pas souffrir de troubles cognitifs !



DANGER - Ne jamais utiliser le fauteuil roulant sans les deux paires de roulettes anti-bascule, sinon risque de basculement vers l'arrière !



DANGER - Éviter de circuler avec le fauteuil le long de parois montagneuses ou de rails afin d'éviter tout basculement !



DANGER - Traverser les carrefours, les passages à niveau et les rues avec la plus grande prudence !



DANGER - En pente, éviter de désactiver le SOLO, car sans celui-ci, il n'y a plus d'effet de freinage !



DANGER - Ne pas utiliser sur des escalators ou sur des tapis roulants afin d'éviter des dégâts matériels ainsi que des blessures dues à des chutes ou à un basculement du passager !



AVERTISSEMENT - Ne pas approcher des escaliers ni de paliers afin d'éviter tout basculement.



AVERTISSEMENT - Éviter de circuler en cas de forte pluie, de verglas ou de neige et éviter les chemins sans revêtement lisse (sable, boue, gravier) afin d'éviter toute glissade.



AVERTISSEMENT - Éteindre le SOLO et serrer les freins du fauteuil roulant en situation de pause, d'utilisation des transports en commun (omnibus, tramways, etc.) et de transfert de la personne afin d'éviter tout déplacement inopiné !



AVERTISSEMENT - Conduire à une vitesse très faible dans les pentes afin d'éviter tout situation de danger.



AVERTISSEMENT - Respecter le code de la route pour circuler sur la voie publique !



AVERTISSEMENT - S'exercer à vitesse réduite sur un terrain plat en extérieur !



AVERTISSEMENT - Ne jamais passer les mains entre des pièces en rotation pour éviter tout écrasement !



AVERTISSEMENT - Si des éléments d'entraînement se bloquent ou si le comportement de conduite du fauteuil est altéré, il convient d'arrêter le SOLO immédiatement et de ne plus l'utiliser !



AVERTISSEMENT - Respecter la charge maximale autorisée (voir chapitre « Données techniques ») !



ATTENTION - Toujours franchir les bords de trottoir/obstacles en marche arrière (voir chapitre « Franchir des obstacles ») !



ATTENTION - Rester à une distance suffisante du bord du trottoir afin d'éviter toute détérioration !



ATTENTION - En cas d'utilisation de coussins, etc., il convient de veiller à ce que le passager soit assis en toute sécurité afin d'éviter qu'il ne glisse ou ne tombe !



REMARQUE - Ne pas reculer contre un mur lorsque les roulettes anti-bascule sont installées, afin de ne pas les endommager.

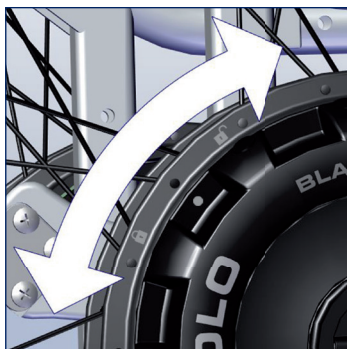


REMARQUE - Le pack batteries doit être entièrement chargé avant la première mise en service !

6.1 Embrayage des roues motrices



Tourner le disque d'embrayage (23). Respecter les symboles !



 + ● = embrayé.
 + ● = débrayé.



Saisir la main courante et tourner la roue motrice jusqu'à ce qu'elle s'enclenche de manière audible.
 » Répéter l'action de l'autre côté.

6.2 Mise en marche



Mettre le SOLO en marche.
 (19)



N'activer le SOLO qu'une fois que son occupant a pris place.

6.3 Écran d'affichage



Affichage au démarrage. (16)



Affichage standard.
 » Capacité du pack batteries
 » Niveau de vitesse



Système d'immobilisation.



**Message d'avertissement
Verrouillage des roues**
Les deux roues



**Message d'avertissement
Verrouillage des roues**
Roue gauche



**Message d'avertissement
Verrouillage des roues**
Roue droite



**Message d'avertissement
Disque d'embrayage**
Les deux roues



**Message d'avertissement
Disque d'embrayage**
Roue gauche



**Message d'avertissement
Disque d'embrayage**
Roue droite



**Message d'avertissement
Sous-tension**
Pack batteries



**Message d'avertissement
Surtension**
Pack batteries



**Message d'avertissement
Surcharge**



**Message d'avertissement
Température**
Pack batteries



**Message d'avertissement
Température**
Roues motrices



Fonction releveur



Paramétrage



**Pack batteries en cours de
chargement**

Messages d'erreur
(voir chapitre « Messages d'erreur »)



Pack batteries



Roues motrices



Unité de commande

6.4 Conduire avec le SOLO



DANGER - Pour monter en montagne, réduire la vitesse afin d'éviter un basculement vers l'arrière.



REMARQUE - Bien tenir compte du chapitre Avertissements, messages d'erreur et résolution des problèmes !



REMARQUE - L'éclairage de l'écran s'éteint après 20 secondes d'inactivité du boîtier de commande.



REMARQUE - Le système d'arrêt automatique arrête le SOLO au bout de 10 minutes en cas de pause prolongée.



- » 5 barres = batterie pleine
- » 3 barres = batterie à moitié vide
- » 1 barre = la batterie est vide > la recharger !
(Voir chapitre « Pack batteries et chargeur »)

Vérifier la charge de la batterie à la mise en marche.



Présélectionner la vitesse.
» S'exercer à vitesse très faible (18).
» Non ajustable pendant la conduite – seulement à l'arrêt.



Déplacer le joystick (15) dans la direction souhaitée.
» Réglage continu sur 360° !



Klaxon. (13)



Activer le système d'immobilisation.

Maintenir les touches plus et moins enfoncées simultanément pendant 2 secondes.

» Le SOLO s'arrête.



Désactiver le système d'immobilisation.

Mettre le SOLO en marche.



Maintenir les touches plus et moins enfoncées simultanément pendant 2 secondes.

Fonction d'arrêt d'urgence

Si le joystick est relâché, le SOLO s'arrête automatiquement sur une distance max. de 1 mètre¹⁾ sur terrain plat.

¹⁾ en fonction du poids de la personne transportée, du revêtement du sol et d'autres facteurs extérieurs.

Si la touche MARCHÉ/ARRÊT est maintenue enfoncée pendant le parcours, le SOLO s'arrête complètement (sans afficher d'avertissement au préalable).

6.5 Franchir des obstacles



REMARQUE - Pour franchir les obstacles les plus hauts, respecter absolument les indications du manuel d'utilisation du fabricant du fauteuil roulant !



REMARQUE - Faire attention aux roulettes anti-bascule, au moment de franchir des obstacles ou des bordures de trottoir, afin de ne pas les endommager.

6.6 Conduite manuelle avec les roues motrices



AVERTISSEMENT - En pente, éviter de circuler en mode manuel avec les roues motrices !



ATTENTION - Risque d'écrasement entre les pneus et la pièce latérale/l'accoudoir !



Mettre le SOLO à l'arrêt.



Débrayer la roue motrice. Répéter l'action de l'autre côté.



Conduire en mode manuel.

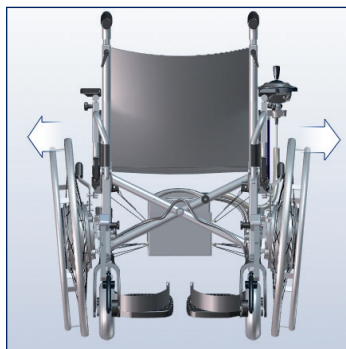
6.7 Conduite manuelle avec roues à blocage rapide



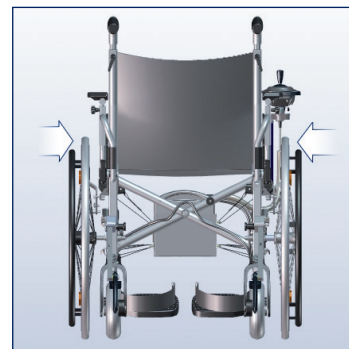
ATTENTION - Risque d'écrasement entre les pneus et la pièce latérale/l'accoudoir !



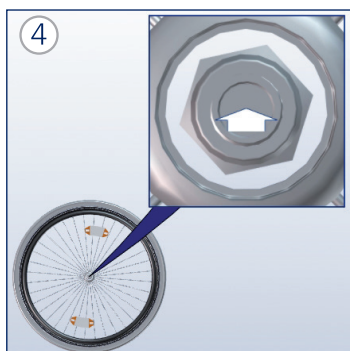
Mettre le SOLO à l'arrêt.



Démonter les roues motrices.
(voir chapitre « Démontage »)



Monter les roues à blocage rapide.
Respecter les figures 4 à 6 !



Appuyer sur le bouton de déverrouillage de l'axe.



Ajuster la roue.



Relâcher le bouton de déverrouillage. Répéter l'action de l'autre côté.

6.8 Désactiver l'entraînement



Mettre le SOLO à l'arrêt.
Appuyer sur le bouton
MARCHE/ARRÊT.



Débrayer les roues motrices.
(voir chapitre « Conduite
manuelle avec les roues à
blocage rapide »)

7 Démontage

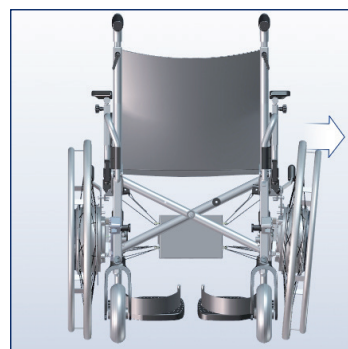
Retirer les roues motrices



Rabattre le dispositif de déverrouillage ②④.



Tourner le dispositif de déverrouillage.



Retirer la roue motrice.
Faire la même chose de l'autre côté.

Retirer le boîtier de commande

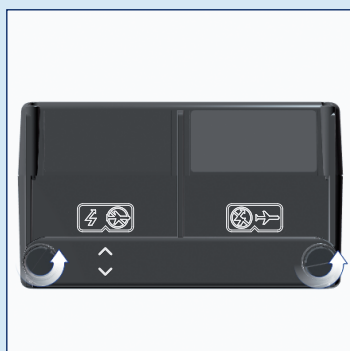
Procéder aux étapes mentionnées dans le chapitre « Boîtier de commande » dans l'ordre inverse.

Retirer le pack batteries

Procéder aux étapes mentionnées au chapitre « Pack batteries » dans l'ordre inverse. Veillez à ce que le mode avion (éclair barré) soit activé pour le pack batteries au lithium-ion.



REMARQUE - Afin de s'assurer que tous les commutateurs ont été enclenchés avec la barre de commutation, il est recommandé de procéder à un court contrôle visuel avant de bien visser la protection.



Desserrer les vis.

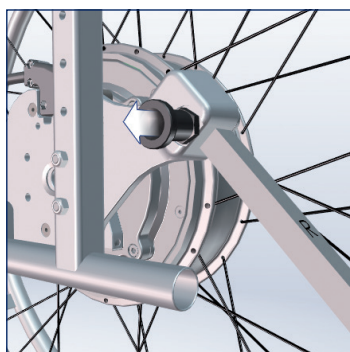


Tourner la barre de commutation et la mettre en place. Tenir compte des flèches !

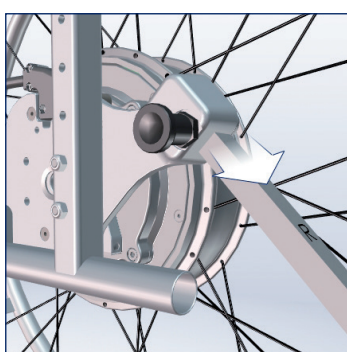


Serrer les vis.

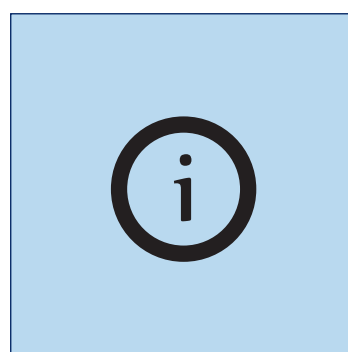
Retirer les roulettes anti-bascule



Tirer le boulon d'encliquetage.



Retirer les roulettes anti-bascule.



Faire la même chose de l'autre côté.

8 Transport



AVERTISSEMENT - Ne pas utiliser le SOLO avec fauteuil roulant comme siège dans un véhicule !



AVERTISSEMENT - Lors du transport dans des véhicules/par avion, s'assurer de bien respecter les réglementations en vigueur.



ATTENTION - Désactiver lors du transport !



ATTENTION - Tenir compte des indications de poids du véhicule !



REMARQUE - Avant sa mise en marche, placer pendant au moins une heure dans un environnement hors gel afin d'éviter des dysfonctionnements !



Information fabricant :

Les batteries au plomb-gel ne sont pas considérées comme des produits dangereux selon les dispositions spéciales IATA A67, GGV-SEB et GGVSee ! Les batteries sont autorisées pour le transport aérien selon DOT et IATA. Les batteries au lithium-ion sont considérées comme produits dangereux, mais sont autorisées pour le transport aérien selon DOT + IATA (le mode avion doit être activé).

Dans les deux cas, prendre néanmoins contact avec la compagnie aérienne concernée avant d'effectuer un voyage en avion.

Désactiver et démonter le SOLO (voir chapitres « Désactiver l'entraînement » et « Démontage »).

Si ce n'est pas encore fait, mettre le pack batteries lithium-ion en mode avion. (voir chapitre « Démontage »)

Ranger en sécurité dans le coffre de la voiture.

9 Entretien et maintenance



AVERTISSEMENT - Les réparations ou les contrôles techniques de sécurité doivent être effectués uniquement par le fabricant, par le service externe de AAT ou par un revendeur spécialisé agréé !



REMARQUE - Procéder à un contrôle visuel avant chaque mise en service. Si des pièces sont visiblement défectueuses ou si elles manquent, contacter un revendeur spécialisé agréé ou le fabricant.



REMARQUE - Il est recommandé d'effectuer un contrôle technique de sécurité tous les deux ans. La plaquette de contrôle indique la date limite de révision. Conseil : Après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.

9.1 Pack batteries et chargeur



DANGER - Veuillez informer impérativement votre revendeur ou le fabricant avant toute expédition de batteries au lithium-ion (réparation, élimination etc.), car il y a un risque élevé ! Des conditions d'expédition spéciales peuvent éventuellement rendre un emballage spécial nécessaire ! Votre revendeur recevra des conteneurs de transport autorisés sur demande - une expédition ne doit avoir lieu que par l'intermédiaire de ce dernier ! (Prescription uniquement pour le pack batteries au lithium-ion)



AVERTISSEMENT - Ne jamais court-circuiter ou relier les pôles + et - du pack batteries afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Pendant le temps de charge, poser le câble de manière sûre afin d'éviter les chutes accidentelles.



ATTENTION - Ne pas ponter ni réparer des fusibles défectueux afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Protéger contre l'humidité afin d'éviter des décharges électriques.



REMARQUE - Ne jamais tenir le chargeur par le câble de charge/d'alimentation.



REMARQUE - Charger le pack batteries après chaque utilisation ! Une décharge profonde entraîne une perte de capacité et réduit la durée de vie.



REMARQUE - Protéger le chargeur et le transformateur allume-cigare contre les huiles, graisses, détergents agressifs, diluants ou dommages divers !



REMARQUE - Respecter les consignes du mode d'emploi du chargeur/transformateur.



REMARQUE - Placer le pack batteries dans un lieu à l'abri du gel au moins une heure avant de le charger, afin d'éviter des dysfonctionnements.



REMARQUE - Ne pas charger le pack à proximité de matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables.

Recommandation : Débrancher la batterie du chargeur en cas de stockage prolongé (ou quand elle n'est pas utilisée). Procéder à des charges de maintien régulières 1 fois par mois puis débrancher de nouveau la batterie du chargeur.



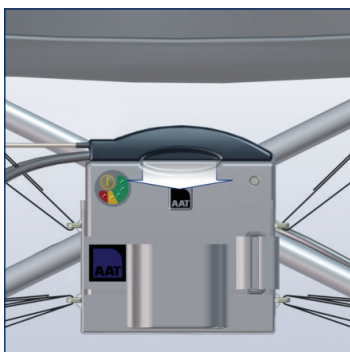
Information fabricant :

Le pack batteries ne nécessite pas d'entretien et est rechargeable. Les batteries neuves n'atteignent leur pleine capacité qu'après plusieurs cycles de chargement. Pendant le temps de charge, il n'est pas possible de circuler avec le SOLO.

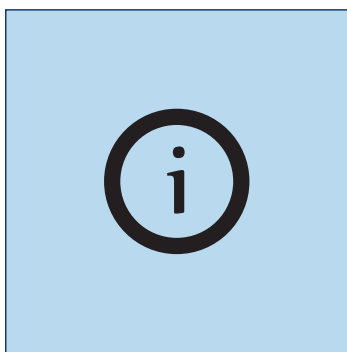


Recharger le pack batteries
Désactiver le SOLO.
(voir chapitre « Désactiver l'entraînement »)

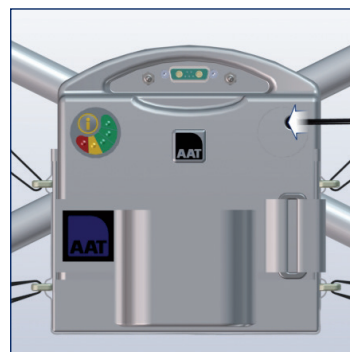
Charger le pack batteries au lithium-ion



Si nécessaire, débrancher l'interface.



Pendant le chargement, le pack batteries peut rester dans sa housse.



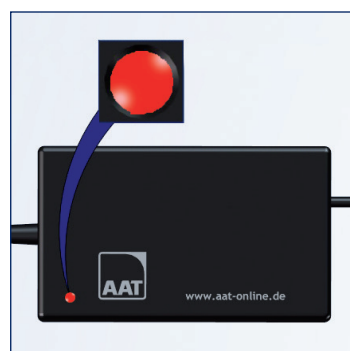
Brancher le chargeur.
» Enfoncer complètement la prise du chargeur dans la prise du pack batteries.



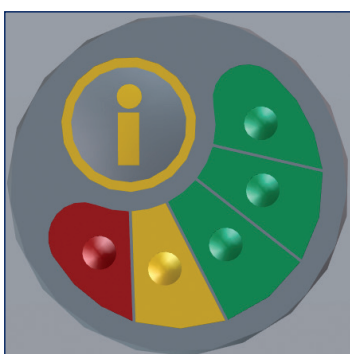
LED verte = batterie chargée
Env. 8 heures



LED orange = batterie en cours de charge



LED rouge = batterie déchargée
> veuillez la charger

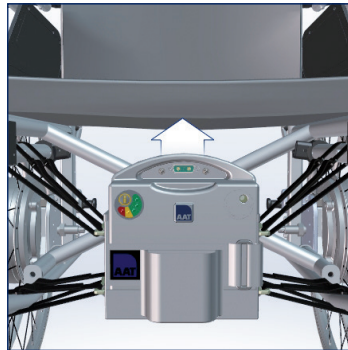


Contrôle de la capacité du pack batteries. (voir chapitre « Pack batteries »)

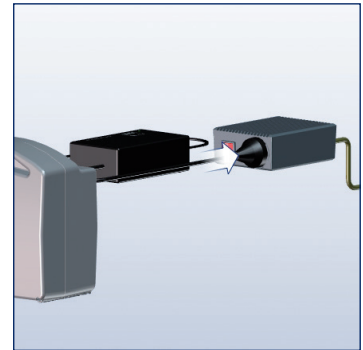
Charger le pack batteries lithium-ion dans le véhicule



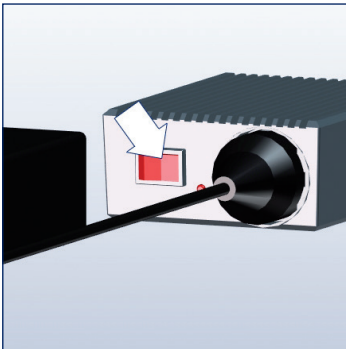
Désactiver le SOLO (voir chapitre « Désactiver l'entraînement ») et débrancher l'interface.



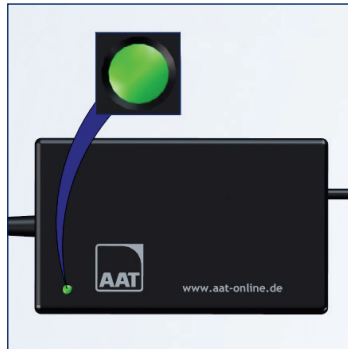
Retirer le pack batteries.
» Ouvrir la fermeture velcro et retirer le pack batteries.
» Raccorder le chargeur à le pack batteries.



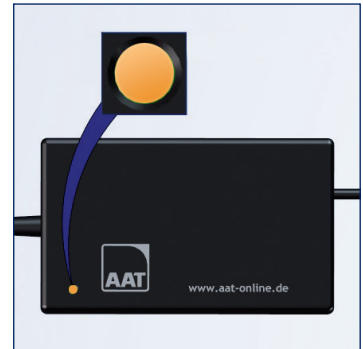
Relier le transformateur de tension au chargeur.



Mettre le transformateur de tension en marche.
Signal sonore = tension faible !



LED verte = batterie chargée
Env. 8 heures



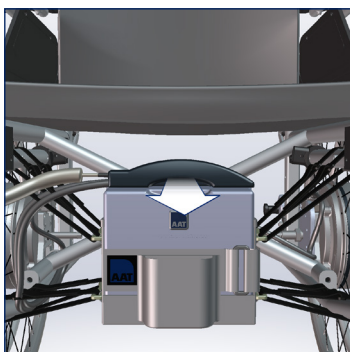
LED orange = batterie en cours de charge.

Contrôle de la capacité sur le pack batteries lithium-ion (voir chapitre « Pack batteries »)

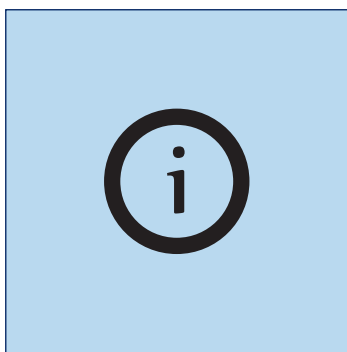


LED rouge = batterie déchargée
> veuillez la charger

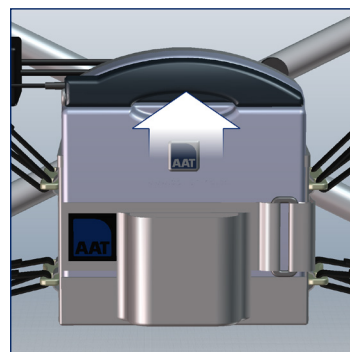
Charger le pack batteries au plomb-gel



Si nécessaire, débrancher l'interface.



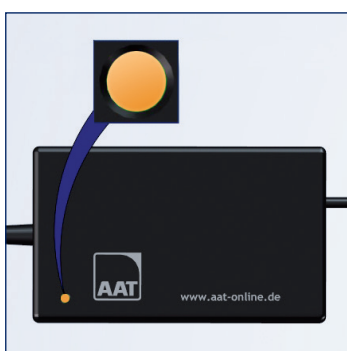
Pendant le chargement, le pack batteries peut rester dans sa housse.



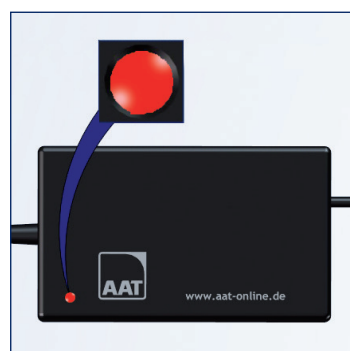
Brancher le chargeur.
» Enfoncer complètement la fiche de charge dans la prise du pack batterie.



LED verte = batterie chargée
Env. 8 heures

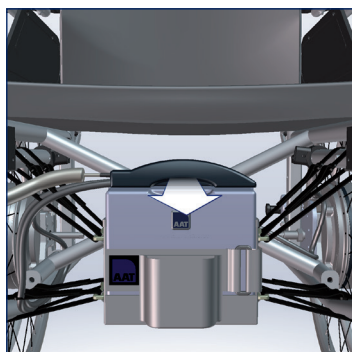


LED orange = batterie en cours de charge

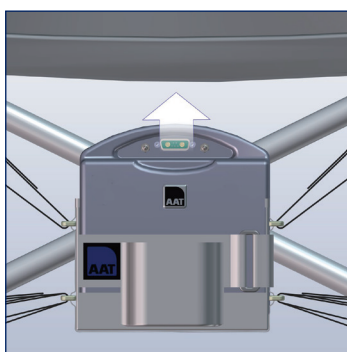


LED rouge = batterie déchargée
> veuillez la charger

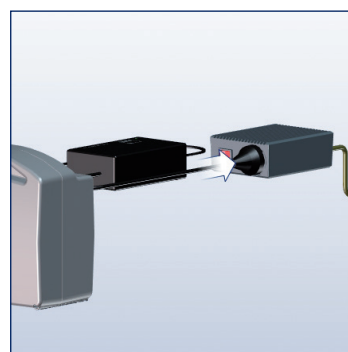
Charger le pack batteries au plomb-gel dans le véhicule



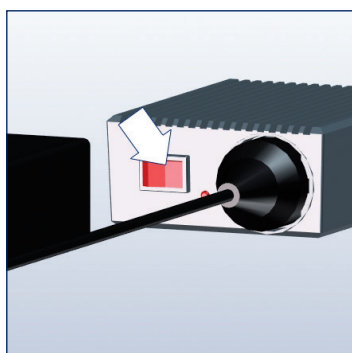
Débrancher l'interface.



Retirer le pack batteries.
» Ouvrir la fermeture velcro et retirer le pack batteries.
» Raccorder le chargeur à le pack batteries.



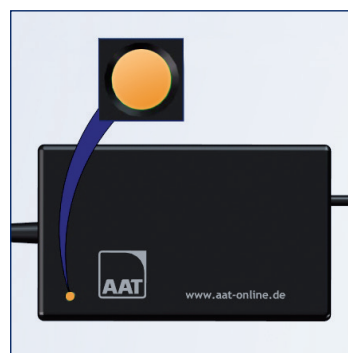
Relier le transformateur de tension au chargeur.



Mettre le transformateur de tension en marche.
Signal sonore = tension faible !



LED verte = batterie chargée
Env. 8 heures



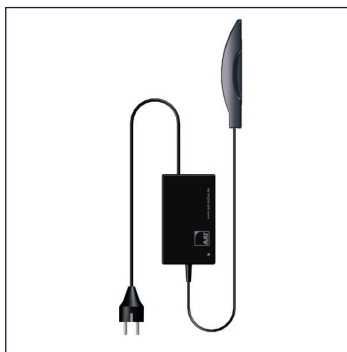
LED orange = batterie en cours de charge.

LED rouge = batterie déchargée
> veuillez la charger

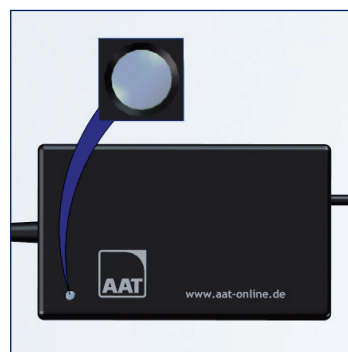
Information chargeur



Chargeur SOLO L
» Pack batteries au lithium-ion
» Capacité de batterie 16 Ah.



Chargeur SOLO B
» Pack batteries au plomb-gel
» Capacité de batterie 9,5 Ah.
» Fiche comprise



Défaut possible
La LED ne s'allume pas.
Contacter le fabricant !

9.2 Nettoyage et désinfection



AVERTISSEMENT - Aucune humidité ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil ! Cela pourrait provoquer des décharges électriques. Utiliser exclusivement des chiffons humides, en aucun cas mouillés !



AVERTISSEMENT - Tester toutes les fonctions de sécurité après le nettoyage !



AVERTISSEMENT - Ne pas fumer pendant le nettoyage !



REMARQUE - Tenir le **SOLO** à l'écart des sources d'inflammation !



REMARQUE - Nettoyer les roues motrices en cas de salissures ou dépôts de saletés !



REMARQUE - Nettoyer le fauteuil roulant conformément aux prescriptions du fabricant !



REMARQUE - Ne pas utiliser de nettoyeur à haute pression.



REMARQUE - Ne pas utiliser de produits abrasifs ou agressifs (tester éventuellement d'abord en un endroit peu visible) !



REMARQUE - Ne pas utiliser de substances contenant de l'alcool !



REMARQUE - Ne pas utiliser de substances acides telles qu'un nettoyeur à l'orange !

Essuyer les surfaces du **SOLO** avec des nettoyants doux usuels.

» Respecter les consignes du fabricant.

Si vous souhaitez désinfecter le **SOLO**, veuillez y procéder en l'essuyant.

Utiliser des désinfectants usuels.

» Respecter les consignes du fabricant.

Désinfectants possibles :

- Lingettes désinfectantes Ecolab Oxy Wipe
- Lingettes désinfectantes B15 orochemie
- Mikrozid sensitive wipes Schülke
- Nettoyant désinfectant Sagrotan

9.3 Élimination



DANGER - Veuillez informer impérativement votre revendeur ou le fabricant avant toute expédition de batteries au lithium-ion (réparation, élimination, etc.), car il y a un danger élevé ! Des conditions d'expédition spéciales peuvent éventuellement rendre un emballage spécial nécessaire ! Votre revendeur recevra des conteneurs de transport autorisés sur demande - une expédition ne doit avoir lieu que par l'intermédiaire de ce dernier ! (Prescription uniquement pour le pack batteries au lithium-ion)

Votre SOLO et ses batteries ont une longue durée de vie. Après expiration de leur durée de vie utile, il vous est possible, dans une perspective d'élimination des déchets, de remettre ces composants à la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH ou aux commerces spécialisés agréés par cette dernière.



Sur ce produit est apposé le symbole de la « poubelle barrée » selon la directive WEEE. Ce marquage sert à indiquer que ces produits doivent être remis dans une installation de recyclage régionale en fin de vie.

Veuillez vous informer sur la législation en vigueur dans votre pays pour éliminer ce produit, car la mise en œuvre des directives WEEE est différente dans chaque état ou ne s'applique pas en dehors de l'Europe.

Ces produits peuvent également être repris par AAT ou les revendeurs concernés pour être éliminés de manière appropriée.

9.4 Stockage de longue durée

Si le SOLO n'est pas utilisé pendant une assez longue période (p. ex. pendant plusieurs mois), il convient de respecter les points suivants :

- Si le fauteuil roulant doit lui aussi être entreposé, tenir compte des indications du fabricant du fauteuil roulant.
- Aucune humidité ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil.
- Entreposer dans des endroits secs ne présentant pas une humidité trop élevée de l'air. Si nécessaire, recouvrir de film !
- Protéger contre toute exposition prolongée au rayonnement solaire.
- Des personnes non autorisées, notamment des enfants, ne doivent pas avoir accès sans surveillance au lieu d'entreposage du SOLO !
- Retirer le pack batteries avant d'entreposer l'appareil.
- Respecter impérativement les consignes de sécurité données au chapitre « Pack batteries et chargeur » !

Nettoyer le SOLO et le fauteuil roulant avant sa remise en service (voir chapitre « Nettoyage »).

Vérifier si un contrôle technique doit être effectué (voir chapitre « Contrôle technique »).

Si aucun contrôle technique n'est nécessaire, le fonctionnement électrique, les roulettes anti-bascule, les fixations et, le cas échéant, la pression de gonflage des roues directrices doivent impérativement être testés avant la mise en service !

9.5 Contrôle technique



REMARQUE - Les contrôles techniques de sécurité doivent être effectués uniquement par le fabricant, par le service externe AAT ou par les revendeurs agréés.



REMARQUE - Il est recommandé d'effectuer un contrôle technique de sécurité tous les deux ans. La plaquette de contrôle indique la date limite. Conseil : Après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.



La plaquette de contrôle indique la date limite de révision !

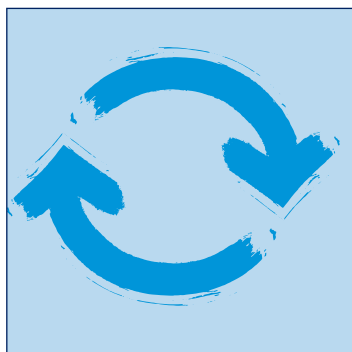
Afin d'assurer un fonctionnement parfait de l'appareil, nous conseillons de procéder tous les 2 ans à un contrôle technique de sécurité. Nous recommandons par ailleurs un contrôle technique avant chaque réutilisation.

Pour pouvoir effectuer un contrôle technique, une formation est nécessaire. Vous trouverez de plus amples informations sur : www.aat-online.de/en

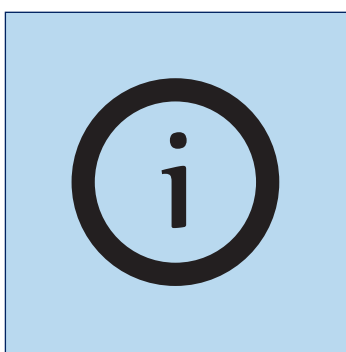
9.6 Réutilisation (changement d'utilisateur)

On parle de réutilisation lorsque le produit AAT du patient X doit être utilisé auprès d'un autre patient Y. Une réutilisation a également lieu lorsqu'un patient reçoit un autre modèle de fauteuil roulant et a donc besoin de nouveaux composants.

Merci de contacter le fabricant, le service client AAT ou le revendeur spécialisé agréé.



Le SOLO convient pour une réutilisation.



Avant chaque réutilisation, il est conseillé de procéder à un contrôle technique et à un nettoyage/une désinfection (voir chapitres « Contrôle technique » et « Nettoyage »).

9.7 Rappels et mesures correctives

S'il devait y avoir de nouvelles informations importantes concernant la sécurité ou l'utilisation de votre produit, nous vous en tiendrions informé. Comme cela a déjà été indiqué au début, vous trouverez la version actualisée du présent mode d'emploi à tout moment sur notre site Internet.

Si des modifications ultérieures doivent être effectuées ou des mesures correctives prises sur le produit, nous informons notre revendeur agréé par écrit de tous les numéros de série concernés. Si votre produit est concerné par un rappel, vous serez ensuite informé de toutes les procédures ultérieures.

10 Messages d'avertissement, messages d'erreur et résolution de problèmes

10.1 Messages d'avertissement



Verrouillage des roues

Les deux roues motrices

- » La roue et les deux flèches clignotent !
- » Régler correctement les roues. (voir chapitre « Roues motrices »)



Roue motrice gauche

- » La roue et la flèche gauche clignotent !
- » Régler correctement la roue. (voir chapitre « Roues motrices »)



Roue motrice droite

- » La roue et la flèche droite clignotent !
- » Régler correctement la roue. (voir chapitre « Roues motrices »)



Disque d'embrayage

Les deux roues motrices

- » Le moyeu et les deux flèches clignotent !
- » Embrayer correctement les roues. (voir chapitre « Embrayage des roues motrices »)



Roue motrice gauche

- » Le moyeu et la flèche gauche clignotent !
- » Embrayer correctement la roue. (voir chapitre « Embrayage des roues motrices »)



Roue motrice droite

- » Le moyeu et la flèche droite clignotent !
- » Embrayer correctement la roue. (voir chapitre « Embrayage des roues motrices »)



Sous-tension

- » La batterie clignote !
- » Recharger le pack batteries (voir chapitre « Pack batteries »)



Surtension

- » La batterie clignote !
- » Réduire la vitesse (voir chapitre « Conduire avec le SOLO »)



Surchage

- » Le poids clignote - signal sonore !
- » Relâcher le joystick et continuer à conduire en tenant compte de la cause (le cas échéant, éliminer ou contourner les obstacles).



Température du pack batteries

- » La batterie clignote !
- » Cesser de conduire avec le SOLO et le laisser refroidir.



Température des roues motrices

- » La roue clignote !
- » Cesser de conduire avec le SOLO et le laisser refroidir.



Fonction releveur du fauteuil roulant

- » La flèche clignote !
- » Mettre le fauteuil roulant en position assise/normale.

10.2 Messages d'erreur

Voir chapitre « Écran d'affichage - messages d'erreur »

Le témoin indique quels composants sont défectueux (pack batteries, roues motrices ou boîtier de commande)

Erreur du pack batteries

Code	Message d'erreur	Résolution d'erreur
01	Pas de connexion avec la batterie	Contactez le fabricant !
02	Erreur des cellules	Contactez le fabricant !
03	Erreur I ² C	Contactez le fabricant !
04	Données de paramètres	Passer en mode avion, attendre 10 secondes, passer en mode conduite ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant !
05	Expiration du logiciel	Passer en mode avion, attendre 10 secondes, passer en mode conduite ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant !
06	Commande erronée	Passer en mode avion, attendre 10 secondes, passer en mode conduite ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant !

Erreur sur les roues motrices

Code	Message d'erreur	Résolution d'erreur
01	Frein	Contactez le fabricant !
02	Contrôleur du moteur	Contactez le fabricant !
03	Électronique	Contactez le fabricant !
04	Données de paramètres	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
05	Expiration du logiciel	Mettre le SOLO à l'arrêt, attendre 10 secondes, mettre le SOLO en marche ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant !
06	Commande erronée	Mettre le SOLO à l'arrêt, attendre 10 secondes, mettre le SOLO en marche ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant !

Erreur boîtier de commande

Code	Message d'erreur	Résolution d'erreur
01	Clavier	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
02	Joystick	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
03	Numéro de série	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
04	Données de paramètres	Mettre le SOLO à l'arrêt, attendre 10 secondes, mettre le SOLO en marche ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
05	Expiration du logiciel	Mettre le SOLO à l'arrêt, attendre 10 secondes, mettre le SOLO en marche ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
06	Commande erronée	Mettre le SOLO à l'arrêt, attendre 10 secondes, mettre le SOLO en marche ! L'erreur persiste-t-elle ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
07	Pas de connexion avec la surveillance du fauteuil roulant releveur	Contactez le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !

10.3 Résolution des problèmes

Problème	Vérification et résolution éventuelle des problèmes
Impossible de mettre le SOLO en marche	Est-ce que l'interface est connectée ? Non : Brancher !
	Est-ce que le câble spiralé est branché ? Non : Brancher !
	Pack batteries déchargé ? Oui : Le recharger !
	Pack batteries en mode conduite ? Non : Passer en mode conduite !
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Le SOLO ne roule pas	Est-ce que le chargeur est encore branché ? Oui : Le débrancher !
	Est-ce que le SOLO est allumé ? Non : Mise en marche !
	Système d'immobilisation activé ? Oui : Désactiver le système d'immobilisation !
	Est-ce que les roues motrices sont verrouillées ? Non : Les verrouiller !
	Est-ce que les roues motrices sont embrayées ? Non : Les embrayer !
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Impossible de recharger le pack batteries	Le chargeur est-il branché ? Non : Le brancher correctement !
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Limitation du comportement de conduite (par ex. forte résistance au roulement)	Avez-vous contrôlé la pression des pneus ? Non : La contrôler et gonfler si nécessaire.
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Endommagement des pneus du fauteuil roulant	 AVERTISSEMENT - Personne ne doit être assis dans le fauteuil roulant lors d'un changement de pneus !  REMARQUE - Toujours remplacer les pneus par paire ! 1. Le fauteuil roulant doit être placé sur un sol plan et solide. Avant le démontage d'un pneu, sécuriser le châssis et le fauteuil roulant afin qu'ils ne basculent pas et que ce dernier ne roule pas. 2. Avant la réparation d'un pneu, ouvrir la vanne pneumatique pour laisser s'échapper l'air comprimé encore présent à l'intérieur. Changer les pneus : L'enveloppe des pneus doit être montée et démontée avec les leviers de montage appropriés (accessoires pour bicyclettes). Ne pas utiliser de tournevis ou autres objets pointus comme levier !  REMARQUE - La pression des pneus est indiquée des deux côtés sur leur enveloppe. Pour de plus amples informations, contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !

11 Garantie et responsabilité

Garantie

AAT Alber Antriebstechnik GmbH fournit pendant deux ans à partir de la date de réception une garantie pour le SOLO et tous les accessoires (à l'exception du pack batteries) que ces derniers sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication.

Pour le pack batteries lithium-ion - en partant du principe qu'elles ont été correctement entretenues - la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH offre une garantie d'une période de 12 mois à partir de la date de réception. La durée de garantie pour le pack batteries plomb-gel est de 6 mois à compter de la date de réception.

La garantie couvrant le SOLO ne couvre pas les défauts ayant pour origine :

- Dommages survenant suite à une sollicitation excessive.
- Les dommages occasionnés par une négligence de manipulation.
- Les dommages provoqués par des manipulations violentes.
- Les pièces soumises à une usure naturelle (roues motrices, roues du fauteuil roulant).
- Un entretien insuffisant ou inadapté de la part du client.
- Modifications de construction non autorisées ou utilisation non conforme du SOLO ou de ses accessoires.
- Utilisation du SOLO avec une charge qui dépasse la charge maximale autorisée.
- Un chargement non conforme de pack batteries.

Responsabilité

En tant que fabricant du SOLO, la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH n'est pas responsable des dommages éventuels dans les cas suivants :

- le SOLO a été manipulé de façon incorrecte.
- les réparations, le montage ou d'autres types de travaux ont été effectués par des personnes non autorisées.
- le SOLO n'a pas été utilisé conformément aux indications du mode d'emploi.
- les pièces de rechange ou les accessoires qui sont montés ou raccordés au SOLO ne sont pas des pièces originales AAT.
- des pièces du SOLO ont été démontées.
- le SOLO a été utilisé avec une charge qui dépasse la charge maximale autorisée.
- le SOLO n'a pas été entretenu régulièrement (tous les 2 ans) par le fabricant, le service externe d'AAT ou par un revendeur spécialisé agréé.
- le SOLO a été utilisé avec des batteries insuffisamment chargées.



TRADUCTION DE LA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

ORIGINALE

Nous déclarons par la présente,
sous notre seule responsabilité,

AAT Alber Antriebstechnik GmbH

Ehestetter Weg 11

72458 Albstadt / Allemagne

SRN: DE-MF-000007581

que les assistances de poussée et de freinage pour fauteuils roulants manuels à partir du numéro de série **T1601240063**

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO L BLACK EDITION T1601

Article n° 335400

(Basic UDI-DI) 4054959T1601PA

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO B BLACK EDITION T1601

Article n° 335450

(Basic UDI-DI) 4054959T1601PA

est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de performances et aux parties applicables des règlements et normes suivants.

2017/745/UE (Medical Device Regulation)	ISO 7176-21; ISO 7176-14; EN 12184; EN ISO 21856; EN ISO 10993-1 CEI 60335-2-29; CEI 60335-1
2011/65/EU (Restriction of Hazardous Substances)	EN CEI 63000

Les produits portent le marquage **CE** conformément à la réglementation. Cette déclaration est uniquement valide pour les produits dont les numéros d'article sont cités ci-dessus. Cette déclaration est renouvelée à chaque modification significative du produit, de la famille de produits, des normes et des lois.

13.02.2024, Albstadt

Date, lieu

Daniel Mohr, PRRC (MDR 2017/745 Art.15)



TRADUCTION DE LA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

ORIGINALE

Nous déclarons par la présente,
sous notre seule responsabilité,

AAT Alber Antriebstechnik GmbH

Ehestetter Weg 11

72458 Albstadt / Allemagne

SRN: DE-MF-000007581

que les assistances de poussée et de freinage pour fauteuils roulants manuels désignés ci-dessous

À partir du numéro de série :

T2001240005

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO+ BLACK EDITION T2001

Article n° 335350

(Basic UDI-DI) 4054959T2001NK

est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de performances et aux parties applicables
des règlements et normes suivants.

2017/745/UE (Medical Device Regulation)	ISO 7176-21; ISO 7176-14; EN 12184; EN ISO 21856; EN ISO 10993-1 CEI 60335-2-29; CEI 60335-1
2011/65/EU (Restriction of Hazardous Substances)	EN CEI 63000

Les produits portent le marquage **CE** conformément à la réglementation. Cette déclaration est
uniquement valide pour les produits dont les numéros d'article sont cités ci-dessus. Cette déclaration
est renouvelée à chaque modification significative du produit, de la famille de produits, des normes
et des lois.

13.02.2024, Albstadt

Date, lieu

Daniel Mohr, PRRC (MDR 2017/745 Art.15)



TRADUCTION DE LA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

ORIGINALE

Nous déclarons par la présente,
sous notre seule responsabilité,

AAT Alber Antriebstechnik GmbH

Ehestetter Weg 11

72458 Albstadt / Allemagne

SRN: DE-MF-000007581

que les assistances de poussée et de freinage pour fauteuils roulants manuels à partir du numéro de série **T1601240063**

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO L BLACK EDITION T1601

Article n° 335400

(Basic UDI-DI) 4054959T1601PA

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO B BLACK EDITION T1601

Article n° 335450

(Basic UDI-DI) 4054959T1601PA

combiné à l'accessoire optionnel « **Commande accompagnateur** »

est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de performances et aux parties applicables des règlements et normes suivants.

2017/745/UE (Medical Device Regulation)	ISO 7176-21; ISO 7176-14; EN 12184; EN ISO 21856; EN ISO 10993-1 CEI 60335-2-29; CEI 60335-1
2011/65/EU (Restriction of Hazardous Substances)	EN CEI 63000

Les produits portent le marquage **CE** conformément à la réglementation. Cette déclaration est uniquement valide pour les produits dont les numéros d'article sont cités ci-dessus. Cette déclaration est renouvelée à chaque modification significative du produit, de la famille de produits, des normes et des lois.

13.02.2024, Albstadt

Date, lieu

Daniel Mohr, PRRC (MDR 2017/745 Art.15)



TRADUCTION DE LA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

ORIGINALE

Nous déclarons par la présente,
sous notre seule responsabilité,

AAT Alber Antriebstechnik GmbH

Ehestetter Weg 11

72458 Albstadt / Allemagne

SRN: DE-MF-000007581

que les assistances de poussée et de freinage pour fauteuils roulants manuels à partir du numéro de série **T1601240063**

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO L BLACK EDITION T1601

Article n° 335400

(Basic UDI-DI) 4054959T1601PA

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO B BLACK EDITION T1601

Article n° 335450

(Basic UDI-DI) 4054959T1601PA

combiné à l'accessoire optionnel « **Commande accompagnateur** » et
« **Fonction fauteuil releveur** »

est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de performances et aux parties applicables des règlements et normes suivants.

2017/745/UE (Medical Device Regulation)	ISO 7176-21; ISO 7176-14; EN 12184; EN ISO 21856; EN ISO 10993-1 CEI 60335-2-29; CEI 60335-1
2011/65/EU (Restriction of Hazardous Substances)	EN CEI 63000

Les produits portent le marquage **CE** conformément à la réglementation. Cette déclaration est uniquement valide pour les produits dont les numéros d'article sont cités ci-dessus. Cette déclaration est renouvelée à chaque modification significative du produit, de la famille de produits, des normes et des lois.

13.02.2024, Albstadt

Date, lieu

Daniel Mohr, PRRC (MDR 2017/745 Art.15)



TRADUCTION DE LA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

ORIGINALE

Nous déclarons par la présente,
sous notre seule responsabilité,

AAT Alber Antriebstechnik GmbH

Ehestetter Weg 11

72458 Albstadt / Allemagne

SRN: DE-MF-000007581

que les assistances de poussée et de freinage pour fauteuils roulants manuels désignés ci-dessous

À partir du numéro de série :

T2001240004

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Moteur de moyeu de roue

SOLO+ BLACK EDITION T2001

Article n° 335350

(Basic UDI-DI) 4054959T2001NK

combiné à l'accessoire optionnel « **Commande accompagnateur** »
est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de performances et aux parties applicables
des règlements et normes suivants.

2017/745/UE (Medical Device Regulation)	ISO 7176-21; ISO 7176-14; EN 12184; EN ISO 21856; EN ISO 10993-1 CEI 60335-2-29; CEI 60335-1
2011/65/EU (Restriction of Hazardous Substances)	EN CEI 63000

Les produits portent le marquage **CE** conformément à la réglementation. Cette déclaration est
uniquement valide pour les produits dont les numéros d'article sont cités ci-dessus. Cette déclaration
est renouvelée à chaque modification significative du produit, de la famille de produits, des normes
et des lois.

13.02.2024, Albstadt

Date, lieu

Daniel Mohr, PRRC (MDR 2017/745 Art.15)



Vos interlocuteurs :

AAT Service-Center · Ehestetter Weg 11 · 72458 Albstadt
Tél.: +49.(0) 74 31.12 95-550 · E-mail: service@aat-online.de

Numéro de série :



www.aat-online.de/en



AAT Alber Antriebstechnik GmbH
Postfach 10 05 60
72426 Albstadt · Allemagne
Tél. : +49.(0) 74 31.12 95-0
Fax : +49.(0) 74 31.12 95-35
info@aat-online.de · www.aat-online.de